

CANEVAS TYPE POUR DOSSIER DE DEMANDE DE CARTE D'ARTISTE

DOSSIER ADMINISTRATIF

- 02 Photos
- Photo copie CIN
- Extrait de naissance
- Residence
- Attestation de travail (s'il y en a)
- CV Artistique
- Formulaire à remplir

DOSSIER ARTISTIQUE

FORMATION:

- Diplomes :** universites, écoles nationales, instituts spécialises, conservatoires
- Attestations de suivi de formation : stages ate écoles privées, résidence artistique
 - Residence d'écriture, formations accélérées

- **Ne sont pas acceptées :**
- les attestations de master class;
 - Attestations de remerciement , d'animation, d'honorif et attestations de participation, ect. (délivrées par les associations);
 - lettres de recommandations.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (Selon la discipline) :

Auteur Littéraire : publication de 02 ouvrages au moins dans les genre littéraires: (poesie, roman, nouvelle, essai, autobiographie, tèmoin d'histoire)

poesie orale Copies des manuscrits (déclarés à l'ONDA)

Dramaturge : 02 ouvrages au moins mis en scène

Metteur en scène/scénographe/ chorégraphe: 03 spectacles montés

Comédien théâtre /danseur : 05 participations (1er et 2ème rôle)

→ **les spectacles doivent avoir été donnés au public dans un cadre professionnel (festivals, tournées...)**

Comédien Cinéma: Cumul de 01 heure d'aparution ou de participation en 05 ans de carriere, 1er et 2eme rôle)

Réalisateur Cinema: 01 fiction long metrage, 01 documentaire long metrage (de création), et 01 moyen metrage, ou 03 courts metrage

→ **les films doivent avoir été projtés publiquement (Cinéma / TV)**

MUSIQUE: Chanteur : 02 albums au moins éd édités , contrats de gala, attestations de passage TV/Radio :

Musicien: contrats de studios d'enregistrement (02 albums au moins) + contrats de gala, attestations de passage TV, Rradio.

Compositeur, parolier: 12 chansons au moins éditées et déclarées.

ARTS PLASTIQUE: - Participation à des expositions individuelles et collectives au niveau national et international;

- Albums ou photos des œuvres réalisées ou les sommaires de programmes des expositions artistiques.



PREUVES D'ACTIVITES ARTISTIQUE :

- Adhésion obligatoire à un organisme de droits dauteur (ONDA, SASSEM,...);
- Contrats de travail/prestation/commandes;
- Ouvres materiels: films,textes,album,partitions,catalogues,livres,clips,captation video,photos;
- Attestations faisant foi: attestations de passage (Tv/Radio/Théâtre/Cinéma), programmes,brochures,flyers,posters; Catalogues, (avec dates,lieu ,organiseurs,...);
- Articles de presse nationales et internationales.

→ **Il est de droit de la commission de demander un entretien ou d'autres documents additionnels**